COOPERATION CHR – METZ THIONVILLE / HIA LEGOUEST
CREATION D'UN PÔLE DE REEDUCATION CIVILE ET MILITAIRE

CENTRE DE SOINS DE SUITE ET READAPTATION (SSR)

Local : **APPARTEMENT THERAPEUTIQUE**	Surface unitaire : **40 m²**	**Code fiche PTR20**

CARACTERISTIQUES FONCTIONNELLES	
Ensemble : PLATEAU TECHNIQUE REEDUCATION	Nombre de locaux : **1**
Sous-ensemble : ESPACE MEDICAL	Capacité : 1 patient
Détail : DELOCALISE SANS ZONE HOSPITALISATION	Occupation : Personnel soignant et patient

TRAITEMENT ARCHITECTURAL
CARACTERISTIQUES DIMENSIONNELLES
Charges d'exploitation : 2.5 kN/m²
Hauteur libre minimum : 2.50 m
FINITIONS
UPEC : U3 P4 E2 C2
Sols : sols souples
Murs : toile à peindre
Plinthes : remonté en plinthe PVC
Plafonds : 600x600
ACCES
Gabarit d'accès : 1.2 m
Contrôle d'accès : NON
PRESTATION TECHNIQUE / RESEAUX
PLOMBERIE SANITAIRE
Eau chaude : OUI
Eau froide : OUI
Evacuation : OUI
COURANTS FORTS ET FAIBLES :
Nombre de PC : Equipement conforme NF C15.100
Nombre de RJ45 : 4 (téléphone uniquement)
TV : OUI
WIFI/DECT : OUI
Interphonie : NON
Appel malade : OUI relié au secteur hospitalisation
FLUIDES MEDICAUX :
Nombre de prise Oxygène : 1
Nombre de prise Vide : 1
Nombre de prise Air Comprimé Médical : 1

AMBIANCES
ACOUSTIQUE
Temps de réverbération : < 0,8 s
Isolement autre locaux : 43 dB(A)
Isolement circulation : 35 dB(A)
ECLAIRAGE
Lumière naturelle : OUI
Occultation : OUI
Eclairage ambiance : 100 lux
Eclairage ponctuel :300 lux Lecture/500 lux Soins
CONDITIONS CLIMATIQUES INTERIEURES
Température minimale hiver : 23°C
Température maximale été : 27°C
VENTILATION
Débit d'extraction : Suivant règlementation
EQUIP / MOBILIERS DUS AU TITRE DU MARCHE
FIXES
Gaine tête de lit
Placard intégré
Equipements sanitaires – cuvette WC PMR, plan vasque, lavabo, baignoire, miroir …
Equipements PMR dont siège rabattable
EXIGENCES PARTICULIERES / OBSERVATIONS
Appartement délocalisé dans zone hospitalisation -R+1 bat 001) Conçu pour permettre un hébergement à visée thérapeutique avec aménagement similaire à un logement de type T2 (chambre, salle de bains, WC, salon, cuisine). Espaces aux normes handicapées et doivent permettre l'accueil de patient en fauteuil roulant L'agencement, l'équipement et l'ergonomie de cet appartement à visée thérapeutique devront être étudiés avec l'équipe soignante